Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108615 Lundi 12 Octobre 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

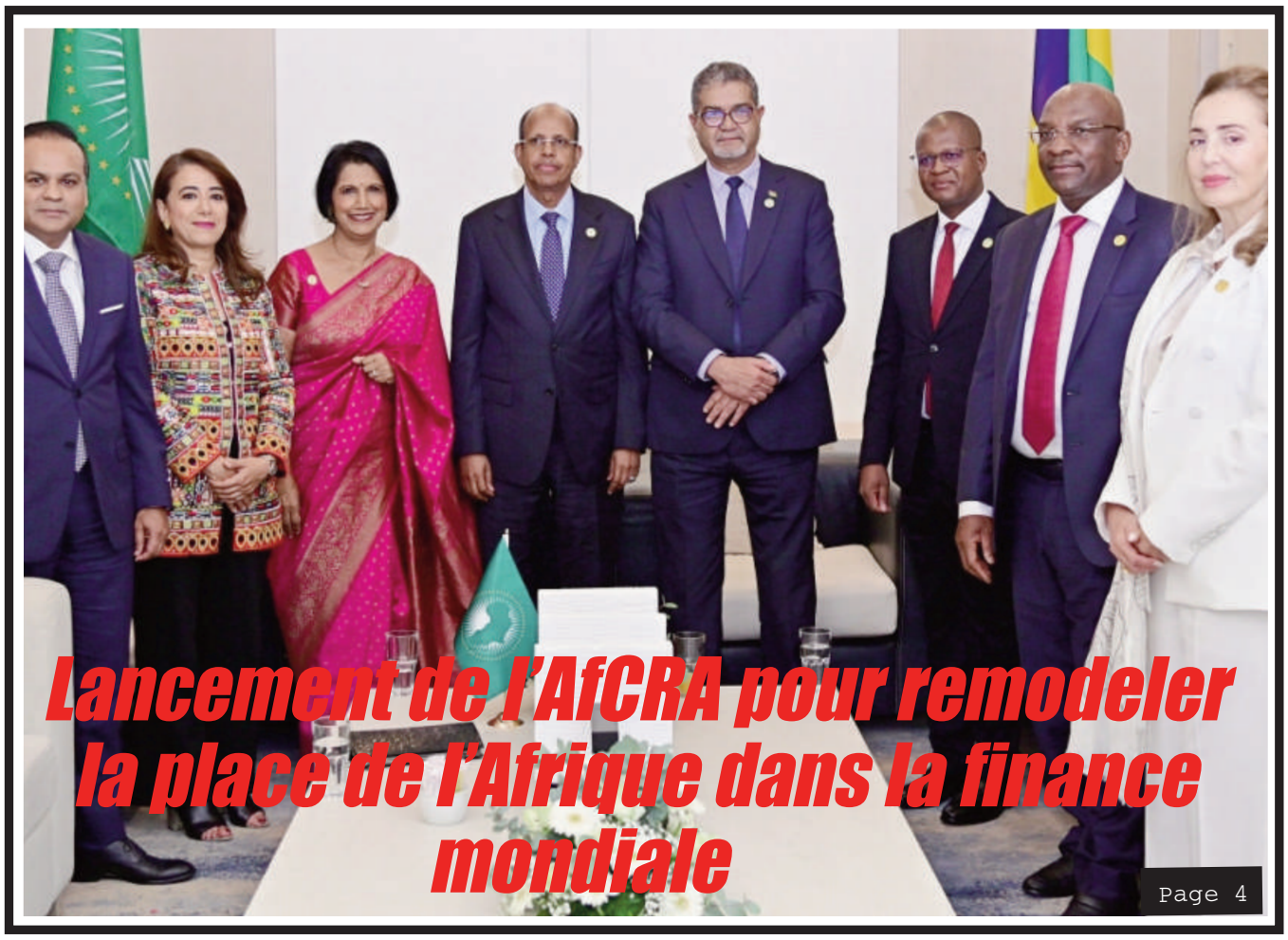

Lancement de l'AfCRA pour remodeler la place de l'Afrique dans la finance mondiale

Page 4



Maurice se dirige vers l'adhésion à la Convention anticorruption de l'OCDE

Page 3



Le gouvernement accélère les mesures dans un contexte de baisse de la production d'eau

Page 3

Agence nationale de lutte contre la criminalité



Les réformes de la justice pénale au cœur des discussions

Page 4



Le PM Ramgoolam reçoit le président et chef de la direction du CCA avant le Sommet des affaires États-Unis-Afrique

Page 4

FOOTBALL

Arsenal 2 Leeds 1



Arsenal renverse Leeds avant d'accueillir Lille

Manchester United 1 Tottenham 1



Les Red Devils laissent filer deux points

Page 8

France/ Lycées/ Manifestions

Le montant des dégâts estimés à 30 millions d'euros

Au moins 30 millions d'euros de dégâts dans les lycées depuis mi-septembre. Le mouvement ralentit-il vraiment ou se prépare-t-il un nouveau durcissement ? Les chiffres officiels révèlent une réalité bien plus tendue.

Imaginez un instant la facture : plus de trente millions d'euros. C'est le montant minimal que le gouvernement avance aujourd'hui pour décrire les destructions et dégradations subies par les lycées français depuis le milieu du mois de septembre. Derrière ce chiffre sec se cachent des salles de classe vandalisées, des équipements informatiques réduits en pièces, des portes arrachées et parfois même des départs de feu. La mobilisation lycéenne, née dans un climat de contestation sociale, a laissé des traces bien concrètes dans les murs des établissements.

Un Bilan National Qui Fait Réfléchir

Depuis la mi-septembre, les actions se sont multipliées sur l'ensemble du territoire. Blocages d'accès, occupations de locaux, jets de projectiles et, dans certains cas, incendies volontaires ont rythmé le quotidien de nombreux collèges et lycées. Matignon dresse désormais un premier inventaire national. Le coût des réparations et des remplacements s'élève à au moins trente millions d'euros. Ce montant ne prend en compte que les dommages matériels recensés à ce jour. Il exclut encore les pertes de temps d'enseignement et les impacts psychologiques sur les équipes éducatives.

Le mouvement, qui semblait s'essouffler au fil des semaines, connaît en réalité une mutation. Il se concentre désormais sur une centaine d'établissements seulement. Pourtant, dans ces points de tension, l'intensité des actions augmente. Les appels à poursuivre la mobilisation pour la semaine prochaine circulent toujours activement sur les réseaux soci aux et dans les assemblées générales informelles.

Des Formes D'Action Qui Ont Évolué

Au début, les blocages se limitaient souvent à des chaînes humaines devant les grilles. Puis sont apparues des techniques plus radicales. Des groupes ont commencé à forcer les entrées, à détériorer le mobilier et à attaquer les systèmes de sécurité. Dans plusieurs académies, des caméras de surveillance ont été détruites. Des salles informatiques ont été pillées. Des laboratoires de sciences ont vu leur matériel coûteux mis hors d'usage.

Les incendies, même limités, ont particulièrement alarmé les autorités. Un départ de feu dans un établissement, même maîtrisé rapidement, génère des coûts de remise en état considérables. Les plafonds noircis, les câbles électriques endommagés, les sols à refaire : chaque mètre carré touché alourdit la facture. Les équipes techniques des rectorats travaillent d'arrache-pied pour quantifier ces pertes.

Ce premier bilan intervient après plusieurs semaines de tensions continues. Les rectorats ont dû mobiliser des moyens exceptionnels pour sécuriser les sites. Des agents de sécurité privés ont été recrutés en urgence. Des équipes de nettoyage spécialisées sont intervenues après chaque incident. Toutes ces interventions ont un coût qui s'ajoute aux réparations purement matérielles.

La Concentration Sur Une Centaine D'Établissements

Selon les informations transmises par Matignon, le mouvement se recentre progressivement. D'une dispersion large, on passe à une focalisation sur environ cent établissements. Cette évolution change la nature des interventions. Les forces de l'ordre peuvent concentrer leurs effectifs. Les équipes éducatives des sites concernés vivent cependant une pression accrue. Chaque matin, l'incertitude plane sur la possibilité d'ouvrir les portes normalement.

Le Socialiste
Un Quotidien d'information, libre et indépendant
Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah
Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel/Fax: 208 8003
E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info
Facebook: Lesocialiste.info

La sud africaine d'origine indienne Navanethem Navi Pillay obtient le Prix Nobel de la Paix

Âgée de 85 ans, Navi Pillay a notamment présidé la commission d'enquête indépendante de l'ONU qui a accusé Israël de commettre un génocide dans la bande de Gaza.



Le prix Nobel de la paix a récompensé vendredi la juriste sud-africaine Navanethem «Navi» Pillay «pour ses efforts pour promouvoir la paix et le droit international». Âgée de 85 ans, Navi Pillay a notamment présidé la commission d'enquête indépendante de l'ONU qui a accusé Israël de commettre un génocide dans la bande de Gaza.

«La lauréate de cette année a joué un rôle déterminant pour garantir que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide fassent l'objet de poursuites judiciaires», a indiqué le comité Nobel dans un communiqué, qui a salué son «courage» et «intégrité» exceptionnels.

«À une époque marquée par des défis existentiels - notamment un nombre de guerres et de conflits que le monde n'avait pas connu depuis longtemps, le droit international n'est plus seulement un complément à la paix et à la sécurité. C'est une nécessité absolue», a ajouté le jury.

Elle déplore d'avoir été qualifiée d'«antisémite»

Jeune avocate d'origine indienne dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, devenue juge et Haute-Commissaire aux droits de l'homme à l'ONU (2008-2014), Navi Pillay a l'art de traiter des dossiers difficiles. Sa carrière l'a menée des cours sud-africaines, où elle a défendu les activistes anti-apartheid et obtenu des droits cruciaux pour les prisonniers politiques, au Tribunal pénal international pour le Rwanda, en passant par la CPI.

Elle a présidé la commission chargée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU d'enquêter sur les atteintes aux droits dans les territoires palestiniens et en Israël. Elle déplore d'avoir été qualifiée d'«antisémite» depuis et dénonce les appels sur les réseaux sociaux de ceux qui réclament que les États-Unis la sanctionnent, comme Washington l'a fait pour une rapporteure de l'ONU, des juges de la CPI et des ONG palestiniennes.

Aujourd'hui, Navi Pillay est juge à la Cour internationale de justice dans l'affaire où la Birmanie est accusé de génocide. Le Nobel de la paix à «Navi» Pillay témoigne «de la nécessité et de la valeur» des droits humains, a salué, immédiatement après l'annonce, l'ONU.

Espace

Sophie Adenot de retour sur terre après une mission de près de huit mois

Sophie Adenot est revenue sur Terre le 8 octobre 2026, après près de huit mois passés à bord de la Station spatiale internationale (ISS). Selon la Cité de l'espace, la capsule Crew Dragon Freedom de la mission Crew-12 a amerri au large de la Californie à 8 h 34 heure locale, soit 17 h 34 en France. La spationaute française a passé 237 jours dans l'espace, comptés depuis le lancement du 13 février 2026. Ce retour sur Terre de Sophie Adenot clôt la mission Epsilon, qui marque une étape pour l'Agence spatiale européenne (ESA) comme pour la France.

Le retour sur Terre de Sophie Adenot : ce qui s'est passé

Selon le CNES, la capsule Dragon s'est détachée de l'ISS le mercredi 7 octobre à 14 h 05, heure française, pour un amerrissage prévu le lendemain à 17 h 35. D'après la Cité de l'espace, le trajet a duré plus de 25 heures en orbite, et un retard dû à la météo sur le Pacifique n'a pas modifié l'horaire de l'amerrissage. Le navire de SpaceX Shannon a récupéré la capsule.

Un équipage de quatre personnes Mission Epsilon : les chiffres de 237 jours dans l'espace

Sophie Adenot a rejoint l'ISS le 13 février 2026 à bord de Crew-12, pour les expéditions 74 et 75. Selon le CNES, la mission Epsilon a représenté près de huit mois de science en orbite. Elle a pris part à environ 200 expériences en micropesanteur, dont sept expériences européennes préparées spécialement pour la mission par le Cadmos, le centre du CNES à Toulouse, d'après la Cité de l'espace. Le projet éducatif ChlorISS a associé 260 000 élèves en France, selon le CNES.

Trois sorties dans l'espace dont une première pour une Française

La première sortie extravéhiculaire a eu lieu le 18 août 2026, avec l'astronaute de la NASA Anil Menon, selon Euronews. Sophie Adenot devenait ainsi la première Française à effectuer une sortie dans l'espace, et la deuxième Européenne après l'Italienne Samantha Cristoforetti en 2022. Elle a écrit sur X qu'elle était prête à partir et a rappelé qu'une sortie ne commence pas à l'ouverture de l'écoutille, car la préparation en amont est déterminante, rapporte Euronews.

Au cours de cette sortie, l'équipage a retiré une ancienne antenne de communication entre la station et le sol pour la fixer à un autre endroit, sans achever l'installation de la nouvelle. Selon la Cité de l'espace, deux autres sorties ont suivi, les 25 août et 1er septembre, pour un total de 19 heures et 42 minutes.

Un record européen de durée pour une mission en vol unique

Selon la Cité de l'espace, les 237 jours de Sophie Adenot constituent un record de l'ESA pour un vol unique, au-dessus des 200 jours et 16 heures de l'Italien Luca Parmitano. Le CNES précise qu'elle détenait ce record de l'astronaute européen le plus longtemps resté en mission, hommes et femmes confondus, depuis le 3 septembre. Le record cumulé de l'ESA reste détenu par Thomas Pesquet, avec 396 jours sur plusieurs missions, d'après la Cité de l'espace. Notre portrait de Thomas Pesquet, ses missions et les astronautes français retrace ce parcours.

Sophie Adenot est également la deuxième Française à voler dans l'espace, après Claudie Haigneré, qui avait effectué deux missions, sur Mir en 1996 et sur l'ISS en 2001, indique la Cité de l'espace. Elle est la première astronaute de la promotion 2022 de l'ESA à avoir volé vers l'ISS, d'après le CNES.

Après l'amerrissage : réadaptation et prochaines étapes

Les astronautes passent par une période de suivi médical pour se réadapter à la pesanteur terrestre. Selon la Cité de l'espace, Jessica Meir et Jack Hathaway rejoignent le centre spatial Johnson de la NASA à Houston, Andreï Fedyaev se rend à la Cité des étoiles près de Moscou, et Sophie Adenot est attendue au Centre européen des astronautes de l'ESA, à Cologne en Allemagne. Le CNES indique qu'elle devait y arriver le 9 octobre avant de retrouver ses proches. La surveillance de la santé de l'équipage se poursuit afin de recueillir des données sur la façon dont le corps se réadapte à la gravité.

Un parcours né d'une sélection en 2022

L'ESA a sélectionné Sophie Adenot en novembre 2022, et sa première affectation sur une mission orbitale a été annoncée en mai 2024, selon la Cité de l'espace. L'astronaute, ingénieure de formation et ancienne pilote d'hélicoptère de l'armée de l'Air, incarne une filière où l'ingénierie, le pilotage et la recherche se rejoignent. La conquête spatiale attire aussi de plus en plus de capitaux privés : notre analyse de l'introduction en bourse de SpaceX en 2026 revient sur l'entreprise dont la capsule a ramené l'équipage.

Le gouvernement accélère les mesures dans un contexte de baisse de la production d'eau

La production d'eau de l'usine de traitement de La Marie a considérablement diminué, passant d'environ 110 000 mètres cubes par jour à 56 000 mètres cubes par jour. Dans ce contexte, le ministre de l'Energie et des Utilités Publiques, M. Patrick Gervais Assirvaden, a mené une visite de chantier à La Marie pour dresser un état des lieux et faire le point sur les mesures mises en œuvre pour sécuriser l'approvisionnement en eau des populations.

Il était accompagné du directeur général de la Central Water Authority (CWA), M. Shyam Thanoo, des techniciens de la CWA, des agents de la Commission des ressources en eau et des fonctionnaires du ministère.

Dans une déclaration faite à la suite de la visite, le ministre Assirvaden a indiqué que l'eau traitée provenant de l'usine est distribuée aux hautes et basses Plaines Wilhems. La situation, a-t-il souligné, est principalement attribuable à la forte baisse du niveau de l'eau à Mare-aux-Vacoas, où le volume disponible se situe actuellement à environ 36,5%, contre 88% au cours de la période correspondante de l'année dernière.

La situation exige des restrictions, ainsi qu'une gestion prudente et responsable des ressources en eau disponibles, a-t-il souligné.

Le gouvernement, a souligné le ministre, accélère les mesures pour faire face à la réduction de la production d'eau. Il s'agit notamment de relier des forages supplémentaires au réseau de distribution et de déployer des unités de filtration sous pression conteneurisée (CPF) capables de puiser l'eau des rivières, de la traiter et de l'injecter directement dans le réseau de La Marie.

Les interventions devraient fournir environ 60 000 mètres cubes d'eau supplémentaire, contribuant à compenser le manque actuel d'approvisionnement en eau de la région des Plaines Wilhems.

Le ministre a rappelé que 15 unités CPF avaient été commandées il y a cinq mois, dont sept sont déjà arrivées. Une fois déployées, les unités devraient fournir environ 33 000 mètres cubes d'eau.

La CWA publiera un communiqué informant le public des jours et des heures où l'eau sera fournie dans différentes zones, permettant aux ménages de prendre les dispositions nécessaires et de stocker l'eau à l'avance, a-t-il indiqué.

De plus, le ministre Assirvaden a encouragé les ménages à se doter de réservoirs



de stockage d'eau pour assurer la disponibilité de l'eau les jours où l'approvisionnement est interrompu. Il a indiqué que le gouvernement accorde des subventions pour l'achat de réservoirs d'eau et de pompes, et que des discussions sont en cours pour simplifier les procédures et faciliter le processus d'acquisition.

Parallèlement, la CWA augmentera le déploiement de navires-citernes avec une plus grande capacité pour aider les zones qui connaissent des difficultés d'approvisionnement en eau, a-t-il déclaré.

Le ministre a souligné que Maurice dépend fortement des précipitations pour reconstituer ses ressources en eau, soulignant la nécessité de développer des sources d'approvisionnement alternatives et durables. Il ajoute que le ministère étudie de telles alternatives et recherche une expertise et un savoir-faire internationaux pour soutenir la mise en œuvre de solutions, y compris le dessalement de l'eau.

Le gouvernement et les autorités compétentes surveillent de près la situation et continueront à mettre en œuvre des mesures pour préserver l'approvisionnement en eau tout en assurant une gestion responsable et durable des ressources en eau disponibles du pays, a-t-il déclaré.

Maurice se dirige vers l'adhésion à la Convention anticorruption de l'OCDE

L'atelier de dialogue et de sensibilisation public-privé, organisé par la Commission des crimes financiers (FCC), en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), s'est ouvert à Flic-en-Flac.

L'atelier fournira aux fonctionnaires mauriciens une introduction pratique aux critères d'adhésion à la Convention de l'OCDE contre la corruption et aux normes connexes de l'OCDE. Dans le cadre de séances thématiques interactives et de discussions de groupe, les participants examineront comment le cadre juridique et institutionnel mauricien s'aligne sur les normes internationales relatives à la corruption transnationale, à la responsabilité des entreprises, aux sanctions, à l'application des lois et à la coopération internationale, tout en soutenant les efforts déployés par le pays pour se rapprocher des normes anticorruption de l'OCDE.

Présente à cette occasion, la Secrétaire aux affaires intérieures (SHA), Mme Kan Oye Fong Weng-Poorun, a souligné que le programme réaffirme l'engagement ferme du gouvernement à renforcer l'architecture institutionnelle qui sous-tend la lutte de Maurice contre la corruption et la corruption transnationale, tout en faisant progresser son adhésion à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.

Mme Fong Weng-Poorun a rappelé qu'en mai 2025, Maurice avait officiellement demandé l'adhésion à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, démontrant ainsi que le pays accueille favorablement le contrôle international et reste profondément attaché à l'intégrité institutionnelle et à la transparence économique.

En outre, la SHA a noté que la corruption transnationale posait de véritables problèmes de sécurité nationale, les pratiques illicites finançant la criminalité organisée et liées au blanchiment de capitaux et aux



flux financiers illicites. Pour faire face à ces menaces omniprésentes, il faut une réponse hautement coordonnée des institutions chargées de l'application de la loi et de tous les organismes impliqués dans la lutte contre la criminalité financière, a-t-elle observé.

« Notre position en tant que centre financier international de confiance repose sur la stabilité politique, l'État de droit et la crédibilité de nos institutions », a déclaré Mme Fong Weng-Poorun, soulignant que cette réputation durement acquise est un atout national vital qui doit être protégé.

Dans son allocution, la Vice-Présidente du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption et Conseillère politique principale au ministère néerlandais de la justice et de la sécurité, Mme Kiki Calis, a salué la candidature de Maurice à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption comme un signal clair de son attachement aux normes mondiales de lutte contre la corruption. Elle a souligné que l'atelier est conçu pour soutenir Maurice dans sa démarche de réformes juridiques et institutionnelles vitales, y compris la mise en place de l'Agence nationale de lutte contre la criminalité.

De son côté, la commissaire de la FCC, Mme Virginie Lennon, a fait remarquer que la lutte contre la corruption transnationale exige effectivement que les institutions maintiennent une compréhension unifiée de la convention et agissent de manière décisive dans le cadre de leurs mandats.

Elle a conclu que l'atelier offre une occasion vitale de renforcer les liens institutionnels, de clarifier les normes opérationnelles et d'apprendre des pays qui appliquent déjà la convention.

Agence nationale de lutte contre la criminalité

Les réformes de la justice pénale au cœur des discussions

Le projet d'Agence nationale de lutte contre la criminalité (ANC) et les réformes plus larges visant à renforcer les enquêtes et les poursuites pour les crimes graves et complexes ont été au centre d'une table ronde qui s'est tenue au bureau du directeur des poursuites pénales à Port Louis.

Les discussions ont rassemblé, en tant qu'experts, l'Attorney General, M. Gavin Glover ; le Directeur des poursuites pénales (DPP), M. Rashid Ahmine ; et le Président de l'Ordre des avocats de Maurice, M. Antoine Domingue, pour examiner le projet de loi sur l'Agence nationale de lutte contre la criminalité et les projets de loi sur la police et la justice pénale.

L'Attorney General Glover a souligné que les réformes proposées s'inscrivaient dans le cadre des efforts visant à établir un nouvel écosystème de justice pénale à Maurice, comprenant une nouvelle législation, des garanties renforcées, des processus d'enquête plus efficaces et une collaboration plus étroite entre les autorités chargées des enquêtes et les autorités chargées des poursuites. Il a expliqué que l'ANC fonctionnerait comme une institution spécialisée s'occupant de la criminalité financière, de la cybercriminalité et d'autres formes complexes, graves et organisées de criminalité.

Selon lui, le commissaire de police conservera ses pouvoirs, la NCA et la police étant censées travailler en collaboration, notamment par le biais d'un protocole opérationnel, d'enquêtes conjointes et de mécanismes de partage d'informations.

En ce qui concerne les dispositions relatives à la surveillance, l'Attorney General a distingué la surveillance effectuée dans des lieux publics de la surveillance intrusive et de l'interception. Il a indiqué que les mesures intrusives nécessiteraient l'approbation du directeur général de la NCA et une autorisation judiciaire, le juge étant également tenu d'examiner la proportionnalité et de déterminer la durée de l'ordonnance.

Le DPP Ahmine a exprimé son soutien au cadre proposé de l'ANC et a souligné l'importance de sa capacité de renseignement, des enquêtes conjointes et d'une coopération plus étroite entre les enquêteurs et les procureurs. Il a fait observer que la consultation précoce des procureurs pendant les enquêtes peut aider à résoudre les questions de preuve et à réduire les délais une fois que les affaires atteignent le stade de la poursuite.

Le DPP a néanmoins souligné que la NCA devait s'inscrire dans le cadre d'une réforme globale du système de justice pénale, soutenue par un service des poursuites moderne et un système judiciaire efficace. Maurice, a-t-il déclaré, a besoin d'un organisme d'enquête solide, efficace, indépendant et crédible, et la législation proposée constitue un bon point de départ pour atteindre cet objectif.



M. Domingue, soulignant qu'il exprimait son point de vue personnel, a appelé à un soutien pour des enquêtes efficaces sur les crimes graves, la récupération des avoirs criminels et la protection des victimes, et a souligné que les réformes doivent être entreprises dans le cadre constitutionnel existant. Il a demandé des pouvoirs d'enquête clairement définis, une surveillance judiciaire efficace et la protection du secret professionnel des avocats.

La table ronde a été suivie d'un dialogue interactif avec les participants.

Le PM Ramgoolam reçoit le président et chef de la direction du CCA avant le Sommet des affaires États-Unis-Afrique

Le potentiel de renforcement des liens commerciaux et d'investissement entre les États-Unis et le continent africain a été au centre des discussions lors d'une visite de courtoisie du Président-directeur général du Conseil des entreprises pour l'Afrique (CCA), Mme Florizelle Liser, au Premier ministre, Dr Navinchandra Ramgoolam au Nouveau bâtiment du Trésor à Port Louis.

La réunion s'est concentrée sur les préparatifs du 18e Sommet des affaires États-Unis-Afrique, que Maurice co-organisera avec le CCA du 06 au 09 décembre 2026. Le Sommet offrira une plate-forme de dialogue, de mise en réseau et d'engagement des entreprises, tout en mettant en valeur Maurice en tant que plaque tournante des investissements et passerelle vers les marchés africains, en favorisant de nouvelles opportunités et en renforçant la coopération économique.

Mme Liser, qui était accompagnée du Secrétaire aux affaires étrangères, M. Janmajaising Bissoondoyal ; du chargé d'affaires des États-Unis à Maurice, M. Craig Halbmaier ; et des membres de son équipe technique, a exprimé sa satisfaction quant aux progrès réalisés dans les préparatifs du Sommet.

Elle a souligné que le Sommet mettra en valeur le potentiel d'investissement de Maurice auprès des entreprises américaines. Selon elle, cela créera également des opportunités pour le secteur privé mauricien de s'engager avec des investisseurs internationaux et des sociétés de capital-investissement, d'établir des liens commerciaux et d'explorer des partenariats potentiels.

Mme Liser a en outre souligné que la diversification économique de Maurice était un atout essentiel pour promouvoir le développement des entreprises et s'est dite optimiste quant à la réussite de l'organisation du prochain sommet commercial États-Unis-Afrique.

L'événement devrait attirer environ 2 500 délégués, dont des chefs d'État africains, des ministres de tout le continent, une délégation américaine de haut niveau, des PDG et des cadres supérieurs d'entreprises américaines et africaines.

Lancement de l'AfCRA pour remodeler la place de l'Afrique dans la finance mondiale

Un nouveau chapitre de l'architecture financière de l'Afrique a été marqué à l'InterContinental Resort de Balaclava par le lancement officiel de l'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA), visant à renforcer l'évaluation des économies africaines et à soutenir un meilleur accès au capital.

Ont participé à la cérémonie le vice-Président de la République de Maurice, M. Robert Hungley ; la ministre des Services Financiers et de la planification économique, M. Jyoti Jeetun ; le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, M. Dhananjay Ramful ; le Premier ministre de la République du Burundi, M. Nestor Ntahontuye ; le Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Mahmoud Ali Youssouf ; le Directeur général du Mécanisme africain d'examen par les pairs, l'Ambassadeur Marie Antoinette Rose-Quatre ; et d'autres dignitaires.

Dans son allocution, la Dre Jeetun a déclaré que l'AfCRA contribuera à faire en sorte que les réalités, les risques, les opportunités et le potentiel économiques de l'Afrique soient mieux compris par les marchés internationaux. Elle a souligné que la façon dont les économies sont évaluées peut influencer leur perception internationale et, par conséquent, la confiance des investisseurs et l'accès au capital. Dans ce contexte, elle a réaffirmé l'engagement de Maurice à renforcer l'écosystème financier de l'Afrique et à soutenir les opportunités d'investissement sur le continent.

Pour sa part, le ministre Ramful a décrit la création de l'AfCRA comme une étape institutionnelle historique dans les efforts de l'Afrique pour renforcer sa position dans la gouvernance financière mondiale. Il a souligné que le marché international de la notation de crédit est très concentré et a souligné l'importance de développer une institution capable de fournir une évaluation fondée sur les réalités africaines. Il a également noté que le succès de l'AfCRA serait en fin de compte mesuré par la confiance qu'elle gagne sur les marchés internationaux des capitaux.

Quant au Premier ministre du Burundi, il a présenté l'AfCRA comme l'expression de l'aspiration de l'Afrique à une plus grande souveraineté financière. Il a souligné



l'impact des notations souveraines sur la capacité des pays à financer les infrastructures, l'énergie, l'éducation, les soins de santé et les secteurs productifs. Il demande l'appui des gouvernements, des banques centrales, du secteur privé et des partenaires de développement pour assurer le bon fonctionnement de l'agence.

Abordant le paysage financier dans son ensemble, M. Ali Youssouf a souligné la contribution de l'AfCRA aux efforts plus larges de l'Afrique pour renforcer sa souveraineté financière et acquérir une expertise dans l'évaluation de ses économies. Il a appelé à des réformes parallèles du système financier mondial pour relever les défis structurels qui continuent d'affecter l'accès de l'Afrique au financement.

Conférence de presse en amont du lancement officiel

Auparavant, une conférence de presse avait eu lieu en présence du Dr Jeetun, de M. Ali Youssouf et de l'ambassadeur Rose-Quatre, au cours de laquelle les dignitaires ont décrit l'évolution de l'initiative AfCRA, depuis son approbation par l'Union africaine en 2017 et le mandat ultérieur du MAEP pour la rendre opérationnelle en 2024, jusqu'à l'élaboration de son cadre institutionnel, technique et de gouvernance.

Ils ont expliqué qu'AfCRA compléterait les agences de notation internationales existantes en fournissant des données, une expertise et un contexte africains supplémentaires dans l'évaluation des économies du continent. Ils ont noté que les opérations de l'Agence seraient guidées par des méthodes rationnelles, la rigueur technique, la transparence et une gouvernance solide pour assurer la qualité et la fiabilité de ses évaluations.

L'Irlande propose une coupure de 140 millards d'euros dans le budget de l'Union Européenne

L'Irlande, qui exerce la présidence tournante de l'UE, a présenté samedi 10 octobre un projet de budget européen pour la période 2028-2034. Le budget serait réduit d'environ 140 milliards d'euros par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne.

L'Irlande, qui exerce la présidence tournante de l'Union européenne, a présenté samedi 10 octobre 2026 un projet de budget européen révisé pour la période 2028-2034, réduit d'environ 140 milliards d'euros par rapport à la proposition initiale de la Commission, rapporte l'Agence France-Presse (AFP).

Cette contre-proposition, qui est une tentative de réconcilier les positions très hétérogènes des 27 États membres, apporterait des économies de 8 %, soit 141 milliards d'euros, par rapport au projet présenté l'an dernier par Bruxelles, a précisé l'Irlande.

Ce budget révisé vise à débloquer les discussions au niveau des 27 sur le financement de l'UE, qui patinent en raison des positions très opposées des différents États.

Emmanuel Macron demande un budget « ambitieux »

D'un côté, Berlin réclame des coupes de plusieurs centaines de milliards d'euros par rapport au projet élaboré l'an dernier par Bruxelles, avec d'autres pays du nord et du centre de l'Europe, surnommés les « frugaux ».

De l'autre, la France et son président Emmanuel Macron répètent qu'il faut un budget « ambitieux », pour avoir de « vraies politiques européennes ».
Et dix-sept pays du sud et de l'est de l'Europe, regroupés dans un groupe baptisé « les amis de la cohésion », exigent des dépenses plus élevées en faveur de l'agriculture et des régions.

Les économies proposées dans le compromis irlandais portent principalement sur le programme d'aide au développement Global Europe, les dépenses administratives, ou encore un nouveau fonds dédié à la compétitivité.

Essayer d'avoir un accord avant Noël

En revanche, les fonds dédiés aux politiques traditionnelles de l'UE seraient dans l'ensemble préservés, par rapport à ce que proposait Bruxelles, sans diminution des montants alloués aux États pour la politique agricole commune et la cohésion sociale et territoriale.

L'Irlande a en outre proposé un total de 55 milliards d'euros de « ressources propres » supplémentaires pour alimenter le budget européen, sans alourdir d'autant les contributions des États membres. Comme l'avait suggéré la Commission, ces recettes directement allouées à l'UE proviendraient notamment de taxes sur les déchets électroniques et les grandes entreprises.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 12th day of November 2026 at 1.30 pm,** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court, situate at 2nd floor, Courtroom No. 23, Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY prosecuted at the request of National Housing Development Company Ltd against Mrs. Marie Magda Manuella MICHAUD (born LAFLEUR), of Apartment H03, Residence Exim, NHDC, Bambous,** of the following immoveable property viz:- **(A)** *Une maison de type II, érigée sur une portion de terrain de la contenance de* ***soixante-six-sept et douze centièmes de mètre carre (77.12m2), étant la portion numero 35 (Serial Lot No H03)*** *et bornée comme suit:- Towards the North East, by reserves on five metres and five centimetres (5.05m); Towards the South East, by surplus of State Land (Lot No H02) on fifteen metres and twenty centimetres (15.20m); Towards the South West, by a service lane one metre and ten centimetres wide (1.10m) on four metres and ninety seven centimetres (4.97m); Towards the West, by surplus of State Land (Lot No H04) on sixteen metres and five centimetres (16.05m) and* ***(B)*** *Tous les droits au bail du Vendeur dans la susdite portion de terrain*. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation, the whole morefully described in Vol: TV 5875 No 60 and PIN No 1901330142 refers. The said property is situated in the District of Black River, place called Bambous, Apartment H03, Residence Exim, NHDC Complex. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 07th day of October 2026.
Me. Pazany THANDARAYAN
Of 2nd floor, Suite 303 – 305, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 12th day of November, 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at 2nd floor, Courtroom No. 23, Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunderdescribed immoveable property viz:- Une portion de terrain de la contenance de **782.54 m2** avec deux bâtiments résidentiels située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Quatre Bornes et bornée comme suit:- Du premier cote par le bord d'une nouvelle avenue de dix huit pieds de large donnee au conseil Urbain de Quatre Bornes sur cent pieds; du deuxieme cote par Mme Yvette Potage sur quatre vingt cinq pieds; du troisième cote par partiellement Mons. Paul Dantier et partiellement Sirkissoon Jeewan sur ligne cassée en deux et mesurant respectivement deux pieds et neuf pouces et quatre vingt douze pieds et six pouces et du quatrième cote par Lopuisa Popelineau sur quatre vingt pieds et six pouces. There exist on the said land two residential concrete buildings. The whole morefully described in title deed transcribed in TV 878/87. Together with all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of Bibi Zafreen BHAUKAURALLY and Reshad BHAUKAURALLY against (i) Lowe-Raj BENYDIN of Dinant Lane, D'Epinay Avenue, Quatre Bornes, (ii) Koosh-Raj BENYDIN of 92, Pope Hennessy Street, Beau Bassin and (iii) Jamoona RAMGOOLAM (born BENYDIN) of Dinant Lane D'Epinay Avenue Quatre Bornes**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.
Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 05th day of October 2026.
Me. Kaviraj BOKHOREE
Of G08 Ground Floor St James Court, St Denis Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 11th day of February 2027 at 1.30 p.m**. shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at 2nd floor, Courtroom No.23, Supreme Court Building, cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of:- **Description of Property**:- Une portion de terrain située au district des Pamplemousses, lieu dit Balaclava (Route Pointe aux Piments B41), de la contenance de **deux cent huit toises et quarante et un/centièmes (208,41 Ts) soit sept cent quatre vingt onze metres carrés et soixante dix/centièmes (791,70m2), étant le lot No. 187** du morcellement dénommé "BALACLAVA (Phase 1)" dont elle fait partie, et bornée d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, dressé par Mons. Binayesingh ROOPUN, arpenteur juré, en date du 20/12/1994, enregistré au Reg. LS 29 Bis/2743, comme suit:- Du premier côté, partie par un chemin commun de 7,0m de large, une reserve de 2,50m de large entre, sur une longueur de 23,36m et partie par une courbe d'un rayon de 6,0m; Du deuxième côté, partie par un chemin commun de 5,20m de large, une reserve de 1,50m de large entre, sur une longueur de 20,20m; Du troisième côté, par le Lot No. 188 (du dit morcellement), sur une longueur de 30,40m; et du quatrième côté, par le Lot No. 186 (dudit Morcellement), sur une longueur de 27,20m. Et suivant rapport d'arpentage, avec plan figurative y joint, dressé par Mons. Kritanand BALAGHEE, arpenture juré, en date du 21/12/2020, enregistré au Reg. LS 99/99089704, lequel terrain a été remesuré et trouvé être de la même contenance, **soit sept cent quatre vingt onze metres carrés et soixante dix/centièmes (791,70m2),** portant le numéro d'identification - PIN 1201090279 (PCR 13147/2019), et est compris dans les abornements suivants, savoir:- Vers Le Nord-Ouest, par un chemin commun de 5,20m de large connu sous le nom de "Endeavor Street", une reserve de 1,50m de large entre, sur 20,20m; Vers le Nord-Est, par le Lot No. 188 (du dit Morcellement), sur 30,40m; Vers le Sud-Est, le Lot No. 186 (dudit Morcellement), sur 27,20m; et vers le Sud-Ouest, par un chemin commun de 7,0m de large connu sous le nom de "Sirius Avenue", une reserve de 2,50m de large entre, sur deux lignes mesurant respectivement 23,36m et un développement de 9,35m. Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni reserve et sans plus ample description. The said property bears PIN No. 1201090279. There exists on the aforesaid portion of land a concrete structure which has reached the beam level. The whole as more fully described in the deed drawn up by Notary Me Dharamraj Pentiah, registered and transcribed on 26/05/2021 in TV202105/001429 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of SBM Bank (Mauritius) Ltd against 1.- Mrs Mary Karenne POINAPEN (born GOORIAH) and 2.- Mr Nanda POINAPEN, both residing at Morcellement Raffray, Saint Pierre**. All parties claiming a right to take inscription of legal Mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.
Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 05th day of October, 2026.
Me. B. SEWRAJ SA
Of 1st floor, River Court, St Denis Street, Port-Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 05th **day of November, 2026 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court (Courtroom No. 23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the SALE BY LEVY of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION**: **PROPERTY CHARGED:** Une portion de terrain de la contenance de **HUIT CENT QUARANTE QUATRE ET DIX SEPT CENTIEMES (844.17) DE METRES CARRES (étant le lot numero 3)**, situee au quartier de Riviere du Rempart, lieu dit Grand Gaube, bornee d'apres un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dresse par Monsieur Sureshsing BEEHUSPOTEEA, arpenteur jure, le 21/06/2001, enregistre au Registre LS 43 numero 1743 comme suit; Du premier cote, par la portion No.2, sur vingt et un metres quatre vingt cinq centimètres (21.85m). Du deuxieme cote, par un chemin commun de trois metres soixante six centimetres (3.66m), des reserves d'un metre cinquante centimetres (1.50m) de large entre, sur quarante et un metres cinquante six centimètres (41.56m). Du troisieme cote, par la succession de Monsieur Jaykaran GUNESSEE, sur dix huit metres et quatre vingt douze centimetres (18.92m). Et du quatrième et dernier cote, par Monsieur Brichnarain GUNESSEE, sur quarante et un metres sept centimètres (41.07m). Together with all that exists thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever, the whole as morefully described in deed transcribed in TV 5634/24 and bearing PIN 1306170234. **Ownership** The said portion of land of the extent of 844.17m² is distracted from a portion of land of the extent of 2603.28m² prescribed by Mrs. Sabitree Seebaluck, Ww of late Mr. Balroop Sungkur during the legal community of goods existing between her and her late husband, late Mr. Balroop Sungkur as per affidavit of prescription dated 20/2/1996 and transcribed in TV3434/5. Following the demise of the late Balroop Sungkur, the Defendant acquired the remaining undivided rights accruing to Mrs. Sabitree Seebaluck, Ww of late Mr. Balroop Sungkur and the other heirs of late Balroop Sungkur as morefully described in the aforesaid deed transcribed in TV5634/24 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **BUILDING AND/OR PLANTATION:** The land has a flat topography and is quite regular in shape. The site is surrounded on 3 sides over a length of 81.84 metres by a concrete rendered wall 3.00 metres high, and the fourth boundary wall of length 41.56 metres is made of stone walls. Electricity and domestic water supply exist off-site. The area is fully residential. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against Mr. Siambhoo SUNGKUR residing at 413, Avenue Kestrel, Flic en Flac.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.
Under all legal reservations.
Dated at Port-Louis, this 06th day of October, 2026.
Me. R. BUCKTOWONSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Accord Russe- Etats-Unis pour la distribution du diesel

La Russie et les États-Unis ont convenu d'un accord pour fournir du carburant diesel russe aux États-Unis et aux marchés mondiaux. Le président Donald Trump a annoncé l'accord dans la soirée du 9 octobre après un appel téléphonique avec Vladimir Poutine. Trump a qualifié les discussions de « très fructueuses ». Poutine a confirmé que la Russie est prête.

La Russie et les États-Unis ont conclu un accord pour fournir du carburant diesel russe aux États-Unis et aux marchés mondiaux. Le président Donald Trump a annoncé l'accord dans la soirée du 9 octobre après un appel téléphonique avec Vladimir Poutine, qualifiant les discussions de « très fructueuses ». Poutine a confirmé que la Russie est prête à approvisionner en pétrole et produits pétroliers les États-Unis et les marchés mondiaux.Les États-Unis ont assoupli les sanctions imposées au diesel russe. Le département du Trésor a déjà émis une licence temporaire autorisant les ventes de diesel russe sur le marché mondial jusqu'au 7 avril 2027, malgré les sanctions en vigueur. Washington avait déjà temporairement assoupli les sanctions sur le pétrole russe en raison d'une crise du marché provoquée par la guerre des États-Unis et d'Israël contre l'Iran. La Russie a également commencé à lever les restrictions à l'exportation de diesel, a déclaré le vice-Premier ministre Alexandre Novak.

Les volumes et la réaction ukrainienne

Trump a indiqué que les deux parties avaient convenu de la « livraison immédiate » de plus de 300 000 tonnes métriques de diesel russe. La Russie fournira 500 000 tonnes supplémentaires en novembre, suivies d'un million de tonnes supplémentaires. Novak a déclaré que la Russie était prête à fournir du diesel supplémentaire au marché américain dès octobre. Les exportations devraient également augmenter en novembre et décembre alors que les raffineries reprennent leurs opérations après des réparations.

L'Ukraine a critiqué l'accord sur le diesel entre Moscou et Washington. Le président Volodymyr Zelensky a écrit sur les réseaux sociaux que tout assouplissement des sanctions contre la Russie sans accord sur la désescalade montre une « faiblesse évidente ».

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Quincaillerie K. Manic Co Ltd will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed conversion of a building at ground and first floors to be used as dealer in ready-made garments and second floor to be used as restaurant at Royal Road, Surinam.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(BEFORE THE COMMERCIAL DIVISION)

In the matter of:-

SPICE Finance Ltd (formerly AXYS Leasing Ltd), having its registered office situated at 6th Floor, Dias Pier Building Le Caudan Waterfront, Caudan, Port Louis.

PLAINTIFF

v/s

1.- IL PADRINO LTD, having its registered office situated at Lot No. 34, L'Estuaire L, La Balise Marina, Black River;
2.- Ashley JUGDARREE, service to be effected upon him at Chemin 20 pieds, Pereybere, Grand Bay; and
3.- Pamela JUGDARREE, service to be effected upon her at Chemin 20 pieds, Pereybere, Grand Bay.

DEFENDANTS

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on 22/09/2026 by His Lordship, the Honourable, M. I. A. NEEROOA, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Plaintiff has been authorized to effect service upon the abovenamed **Defendants** by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed **Defendants**, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Plaintiff has entered a Plaint with Summons before the Supreme Court of Mauritius, praying for a judgment, condemning and ordering the Defendants to pay, jointly and in solido, to the Plaintiff the sum of **MUR 4,458,632.21, together with interest at the legal rate as from the entry of the present Plaint until the date of final payment. WITH COSTS.**

TAKE NOTICE that a proposed amended Plaint with Summons dated 24/09/2026 shall on 04/11/2026 be filed before the Judge, Supreme Court (a copy of the proposed amended Plaint with Summons shall be available for inspection at the Registry of the Supreme Court, during office days and hours).

NOW TAKE NOTICE THAT you the abovenamed Defendants, that the above matter has been fixed for **CONTINUATION/MAKE OUT CASE on Wednesday the 04th day of November 2026 at 10.30 a.m,** before the Honourable Judge, Supreme Court, (Commercial Division), situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis and warning you that a **proposed Amended Plaint With Summons shall be filed on the aforesaid date**.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed **Defendants**, are hereby required, called upon and summoned to be and appear before the Honourable Judge, Supreme Court of Mauritius, on the aforesaid day and hour, in order to give your stand on the Amended Plaint with Summons. (*a copy of which is available for inspection during office days and hours*).

WARNING YOU that the above matter will be proceeded with on the day and at the hour aforesaid whether you be present or not and that Judgment may be recorded against you if you leave default.

Under all legal reservations,
Dated at Port Louis, this 01st day of October 2026.

Me. Zubayr HATTEEA
Of Etude Guy Rivalland,
7th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Plaintiff's Attorney instructing Me. B. Cheung of Counsel

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Ms. Tapesar Coupdika Om Devi & Ms. Tapesar Chandika Om Shakti will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed construction of a building at ground floor to be used as general retailer and addition at first floor to be used as office at cnr La Barraque Road & Ex Railway Road, Riviere Des Anguilles

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that The Education Trust will apply to the Municipality Council of Vacoas for a Building and Land Use Permit for the Proposed expansion of primary school, construction of new classroom block (ground +3) at Giquel Street, Eau Coulée.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Master and Registrar thereof)

In the matter of:- AOP 74/2026

BCP BANK (MAURITIUS) formerly known as BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE,

Plaintiff

Versus

1.- Mrs. Stephanie Cynthia DELIA (Born LADEGOURDIE) of Community Central Road, Pont Blanc, Central Flacq;
2.- Mr. Roland Gerard LADEGOURDIE of Community Central Road, Pont Blanc, Central Flacq.

Defendants

TAKE NOTICE, You, the Defendants Nos. 1 & 2 in the above matter, that the abovenamed Plaintiff, has lodged a petition to proceed by way of Attribution of Price of the property consisting of a plot of land of an extent of **DEUX CENT QUATRE VINGT SIX METRES ET QUATRE VINGT QUATRE CENTIEMES De METRES CARRES (286.84m^2) (PIN 1406330322)**, situate in the District of Flacq place called "Argy", together with all existing and future plantations and/or buildings which may be erected thereafter and all appurtenances and dependencies thereof generally, whatsoever without any exception or reservation, sold and awarded on 5th of September, 2024 to **Mr. Steve MAUREE,** before the Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius – Levy MOC 188/2019 – Sale No. 48/2024 and transcribed in TV202409/002151.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that the above matter is now coming for **MENTION on Thursday the 19th day of November, 2026 at 1.30 p.m** before the Master's Court for You, the **abovenamed Defendants Nos. 1 & 2** in the above matter, are most formally required, called upon and summoned to be and appear on **the 2nd floor of the above Court situate at Master's Court, Courtroom No.23, Supreme Court Building, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis**, on the aforesaid day and hour.

WARNING YOU that the above Attribution of Price proceeding for the distribution of the sale price will be proceeded with on the day, date and hour aforesaid whether you be present or not.

This publication is being made in virtue of an Order dated the 20th July 2026 by Her Ladyship, The Honourable M. NAÏDOO, Judge sitting in Chambers.

Under all legal reservations,
Dated at Port-Louis, this 05th day of October, 2026.

Me. N. Rama
of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Port Louis.
Attorney in charge of the Attribution of Price

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that, **AV'S AUTOMOBILE WORKSHOP LTD (Represented by Rajesh SEEDOYAL)** shall apply to the District Council of Savanne for a Building & Land Use Permit for a conversion of an existing ground floor residential building to be used ass ither accommodations e.g workers hostels, boarding houses, dormitory, etc.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001 ('the Act')

Notice is hereby given that **Teak Hill Indus Master Fund** (the "Company"), Having its registered office at 6th Floor, Two Tribeca, Central, Trianon 72261, Section 309(1)(d) of the Act.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 09 November 2026

Apex Fund Services (Mauritius) Ltd
Secretary
Dated: 09 October 2026

NOTICE FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that MR. GUNDOWREE GAURAV will apply to the District council of Flacq for a Building and Land Use Permit for a conversion of an existing building at ground floor level to be used as Electrical Repair of motor Vehicles (employing less than 10 persons) at 266, Avenue Aloes , Royal Road, Mare D'australia.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above named council within 15 days as from the date of this publication.

DATE:12/10/26

NOTICE FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that Mr. HARSHKUMAR GUNDOWREE will apply to the District council of Flacq for a
Building and Land Use Permit for a conversion of part of an existing building at Ground floor level to be used as Hairdressing at Shivala Road, Mare D'australia.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days as from the date of this publication.

DATE: 12/10/26

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Mr. Steeven Chokupermall will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed construction of a building at ground floor to be used as General Retailer's Shops (7 units) and addition at first floor for residential purposes at cnr Royal Road & Lotus Lane, Chemin Grenier.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Compagnie de Transformation Mauricienne Ltee will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed construction of building at ground floor to be used as Bakery including the installation of the following electric motors: 1 Molder – 1.5KW, 1 water cooler – 1.5KW, 1 Mixer - 1KW, 1 Mixer – 2KW,
1 Mixer – 6KW, 2 Ovens – 2.3KW each at Old Savanne Street, Grand Bois.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Mr. Naweed Peerbux will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed construction of a building at ground floor to be used as mechanical workshop including the installation of the following electric motors:
Air Compressor – 450 watts
Grinder / Cutting Machine – 720 watts
Drilling Machine – 500 watts
Welding Machine – 250 watts
at New Mosque Road, Belle Vue, Chemin Grenier.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above named Council within 15 days as from date of this publication.

NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that Mr. Mohamade Salmaan Bhalan will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the Proposed construction of a greenhouse at ground floor at Mambahal Road, Bois Cheri

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

CENTRAL WATER AUTHORITY

Ministry of Energy and Public Utilities

IMPORTANT COMMUNIQUE

Water Tank Grant Scheme: enregistrement à partir du lundi 12 octobre 2026

Le cabinet a approuvé l'extension du **Water Tank and Water Pump Grant Scheme** , proposé par la Development Bank of Mauritius, à tous les foyers qui ne disposent pas encore de réservoirs d'eau.

Cette décision se situe dans un contexte de crise de l'eau et vise à permettre aux ménages de disposer d'une capacité de stockage suffisante.

Le programme prévoit une subvention pour l'acquisition de deux réservoirs , d'une capacité de **1000 litres** et de 500 **litres** et d'une pompe à eau pour une valeur totale de **Rs 15,000.**



ENREGISTREMENT

La CWA demande à ses abonnés de venir de se faire **enregistrer à partir du lundi 12 octobre 2026 entre 9.00 am et 15:00** à son Head Office à Saint Paul ou à n'importe lequel de ses bureaux à travers le pays sellon le calendrier suivant:

Lettres **A – M** :
du lundi au mercredi

Lettres **N –Z** :
du jeudi au vendredi

DOCUMENTS À PRÉSENTER

Ils doivent être munis de leurs **cartes d'identité nationale** et d'une **facture de la CWA.**



Numéros utiles: 6015000/ 170 / 55000025

Ce 10 octobre 2026

Premier League

Arsenal 2 Leeds 1

Arsenal renverse Leeds avant d'accueillir Lille

Secoué et sans souffle pendant une heure, le champion en titre Arsenal a accéléré pour renverser Leeds (2-1) et s'éviter une deuxième défaite d'affilée en Premier League, samedi à trois jours d'accueillir Lille en Ligue des champions.



Les Gunners mettent derrière eux la lourde défaite 3-0 subie à Brighton avant la longue trêve internationale et conservent leur deuxième place avec 15 points, le même total que le leader Manchester City, attendu dimanche à Liverpool durant cette 6e journée.

Leeds (5e, 9 pts) a mené, montré un joli visage à l'Emirates avant de décélérer et de concéder sa première défaite de la saison.

L'attaque des Gunners, elle, a longtemps tourné au ralenti alors que tous les titulaires habituels étaient présents, à l'exception de l'ailier gauche Christos Tzolis, forfait et suppléé par Noni Madueke.

Le dribbleur anglais s'est distingué par plusieurs centres, notamment pour Kai Havertz (21e) et Martin Odegaard (51e), et c'est sur l'un d'eux qu'Arsenal a égalisé, après une remise de Ben White depuis le second poteau pour Riccardo Calafiori (62e, 1-1).

Le défenseur italien a permis à l'Emirates, en apnée jusqu'ici, de respirer un peu mieux.

Leeds avait été jusque-là la meilleure équipe, grâce à une belle discipline défensive et collective, un engagement physique remarquable, autant d'ingrédients qui l'ont rendu très menaçant.

David Raya a dû réaliser une parade sur un tir puissant de Gabriel Gudmundsson, dans un angle fermé (44e), puis enlever une frappe d'Ao Tanaka qui partait sous sa barre transversale (53e).

Sur l'ouverture du score, il a été trop court pour intercepter un centre de Gudmundsson et James Justin en a profité d'un tir puissant, seulement dévié dans ses filets par Gabriel (55e, 0-1).

Heureusement pour lui, les Gunners ont accéléré après l'heure de jeu et mis une pression intense sur les Whites, en sursis sur un tir dévissé de Calafiori (67e), et condamnés après le but de l'entrant Bruno Guimaraes (70e, 2-1).

Manchester United 1 Tottenham 1

Les Red Devils laissent filer deux points

Devant au score et en supériorité numérique, Manchester United a encore craqué face à Tottenham, arrachant seulement un nul 1-1.



Manchester United n'y arrive toujours pas en Premier League. Opposés à un Tottenham en difficulté depuis le début de la saison, les Red Devils ont concédé un nouveau résultat frustrant à Old Trafford en se faisant rejoindre à 1-1 alors qu'ils menaient au score et évoluaient en supériorité numérique.

La première période avait pourtant largement tourné à l'avantage de Tottenham, plus entreprenant et beaucoup plus dangereux, sans parvenir à concrétiser ses occasions. Manchester United, très peu inspiré offensivement, a longtemps subi avant de profiter d'un temps fort en seconde période.

Mbeumo ouvre le score, Bentancur voit rouge

À la 73e minute, Matheus Cunha a trouvé Bryan Mbeumo dans la surface. L'attaquant a contrôlé le ballon, s'est remis sur son pied gauche puis a placé une frappe croisée au ras du poteau d'Antonin Kinsky pour donner l'avantage aux Red Devils.

Quelques minutes plus tard, la rencontre a basculé dans la tension. Après une altercation avec Luke Shaw, Rodrigo Bentancur a réagi d'un coup de tête en direction du défenseur anglais. L'Uruguayen a été exclu, laissant Tottenham à dix alors que Manchester United menait toujours 1-0.

Solanke punit Manchester United en fin de match

Tout semblait alors réuni pour que les hommes de Michael Carrick empochent enfin trois points précieux. Mais United a encore manqué de maîtrise. Dans le temps additionnel, Sandro Tonali a adressé un centre précis dans la surface. Dominic Solanke a pris le dessus sur Lisandro Martínez dans les airs avant de placer sa tête hors de portée de Senne Lammens pour égaliser à la 90e+2 minute.

Une nouvelle contre-performance qui accentue la pression autour de Michael Carrick. Malgré une supériorité numérique et un avantage au score, Manchester United n'a pas réussi à fermer le match. Le technicien anglais reste sous pression après un début de saison très irrégulier et des résultats loin des attentes du club.

De son côté, Roberto De Zerbi court toujours après sa première victoire en championnat avec Tottenham, mais ce point arraché à dix peut au moins offrir un peu d'air à un groupe en difficulté.

Manchester United 11e, Tottenham 18e

Au classement provisoire après cette rencontre, Manchester United occupe la 11e place avec 6 points après six journées. Tottenham reste dans la zone rouge, à la 18e place avec 3 points, toujours sans victoire en Premier League cette saison.